

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BAR LE DUC SUD MEUSE COMMUNE DE GIVRAUVAL

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par une délibération du Conseil Communautaire en date du 04 mai 2022, la Communauté d'Agglomération de Bar le Duc Sud Meuse a décidé d'engager une déclaration de projet avec mise en compatibilité du PLU de la Commune de Givrauval.

Cette déclaration de projet porte sur la réalisation d'un hébergement touristique de 12 cabanes flottantes sur les anciens étangs d'Essilor avec espaces de restauration/accueil/sanitaires/piscine.

L'enquête publique se tiendra en mairie de Givrauval du lundi 12 juin 2023 à 17h00 au jeudi 13 juillet 2023 à 19h00 inclus.

Monsieur Jean-Patrick ERARD a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Nancy.

Celui-ci tiendra des permanences pour recevoir le public : bureau des élus – 1^{er} étage-
mairie de Givrauval :

- Le lundi 12 juin 2023 de 17h00 à 19h00
- Le samedi 1^{er} juillet 2023 de 9h00 à 11h00
- Le jeudi 13 juillet 2023 de 17h00 à 19h00

Le public pourra consulter le dossier aux jours et heures d'ouverture de la mairie soit : les mardis de 16h15 à 18h15 et les mercredis de 10h15 à 12h15 et porter ses observations sur un registre prévu à cet effet, soit rencontrer le commissaire enquêteur aux permanences, soit lui adresser les observations par courrier postal en mairie de Givrauval, 3 rue du Moulin 55500 GIVRAUVAL à l'attention du commissaire enquêteur « Enquête Publique Cabanes Flottantes », soit par mail à l'adresse suivante : givrauval@wanadoo.fr.

Le dossier pourra être également consulté sur le site internet de la communauté d'agglomération à l'adresse suivante : www.meusegransud.fr .

Toutes informations utiles pourront être demandées soit en mairie de Givrauval tel 03.29.78.32.77 ou auprès du service urbanisme de la communauté d'agglomération au tel : 03.29.79.56.37.